

# La CREA demain 2030

Le SCoT est un document d'urbanisme qui définit le projet d'aménagement à long terme (15 à 20 ans) de la Communauté d'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe.

## SON OBJECTIF ?

Mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de déplacements, de développement économique... Et servir de référence aux documents d'urbanisme (PLU, POS...) qui doivent être compatibles avec le SCoT.

## AVEC QUI ?

Le SCoT est élaboré dans un large partenariat avec : l'État, la Région, le Département, les chambres consulaires, les habitants...

# SCoT

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE



70 COMME UNE

## UN PROJET PARTAGÉ

### S'INFORMER

Une exposition dédiée au projet

Un site internet :

[www.la-crea.fr/](http://www.la-crea.fr/)

[la-crea-demain-2030](http://la-crea-demain-2030)

### S'EXPRIMER

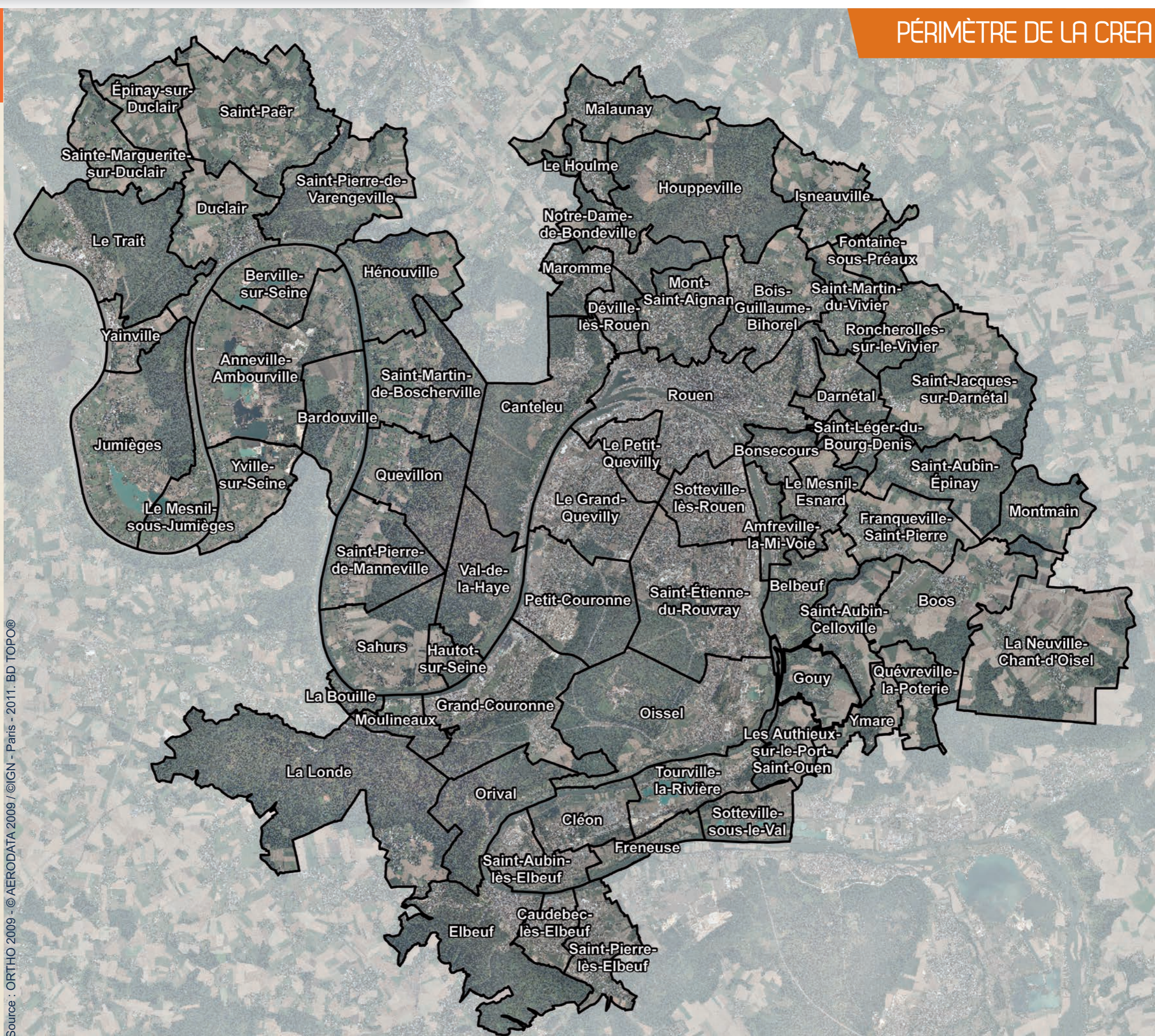
Des rencontres publiques : Cafés du SCoT et réunions publiques

Une adresse mail pour s'exprimer :

[scot@la-crea.fr](mailto:scot@la-crea.fr)

Des registres d'expression disponibles au siège de la CREA et dans les pôles de proximité, à Elbeuf, Duclair et au Trait.

## PÉRIMÈTRE DE LA CREA



## LES ÉTAPES

### le diagnostic

Où en est le territoire ?

2010

### le projet

Quel projet pour le territoire à horizon 15-20 ans dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables ?

2011

### les règles

Comment décliner le projet dans le Document d'Orientations et d'Objectifs ? Quelles règles communes se donner ?

2012

### la validation

L'enquête publique et l'approbation du SCoT par le Conseil Communautaire.

2013





## LES 6 ENJEUX DU SCOT

- Développer l'attractivité du territoire
- Garantir les solidarités
- Renforcer l'identité de la CREA
- Conjuguer aménagement et environnement : l'éco-communauté
- Respecter les grands équilibres territoriaux
- Assurer la cohérence des politiques publiques

renforcer  
respecter  
garantir  
développer  
conjuguer  
assurer



- Sur quel territoire voulons-nous vivre ?
- Quel équilibre entre espaces urbains et ruraux ?
- Comment favoriser l'accès de tous à un logement abordable et décent ?
- Quelles priorités en matière de déplacements

## UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE

La CREA a engagé un vaste chantier et mène de façon conjointe la réalisation de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) avec la révision de ses politiques d'habitat, de déplacement, d'environnement...

4 DÉMARCHES POUR 1 DÉVELOPPEMENT DURABLE

### SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale

Document réglementaire de planification fixant les orientations d'urbanisme à moyen - long terme.

### PLH

Programme Local de l'Habitat

Document de définition et de programmation en matière de logement.

### PDU

Plan de Déplacements Urbains

Document qui définit la politique en matière de mobilité.

### PCET

Plan Climat énergie Territorial

Projet territorial de développement durable.

### PLU

Plan Local d'Urbanisme

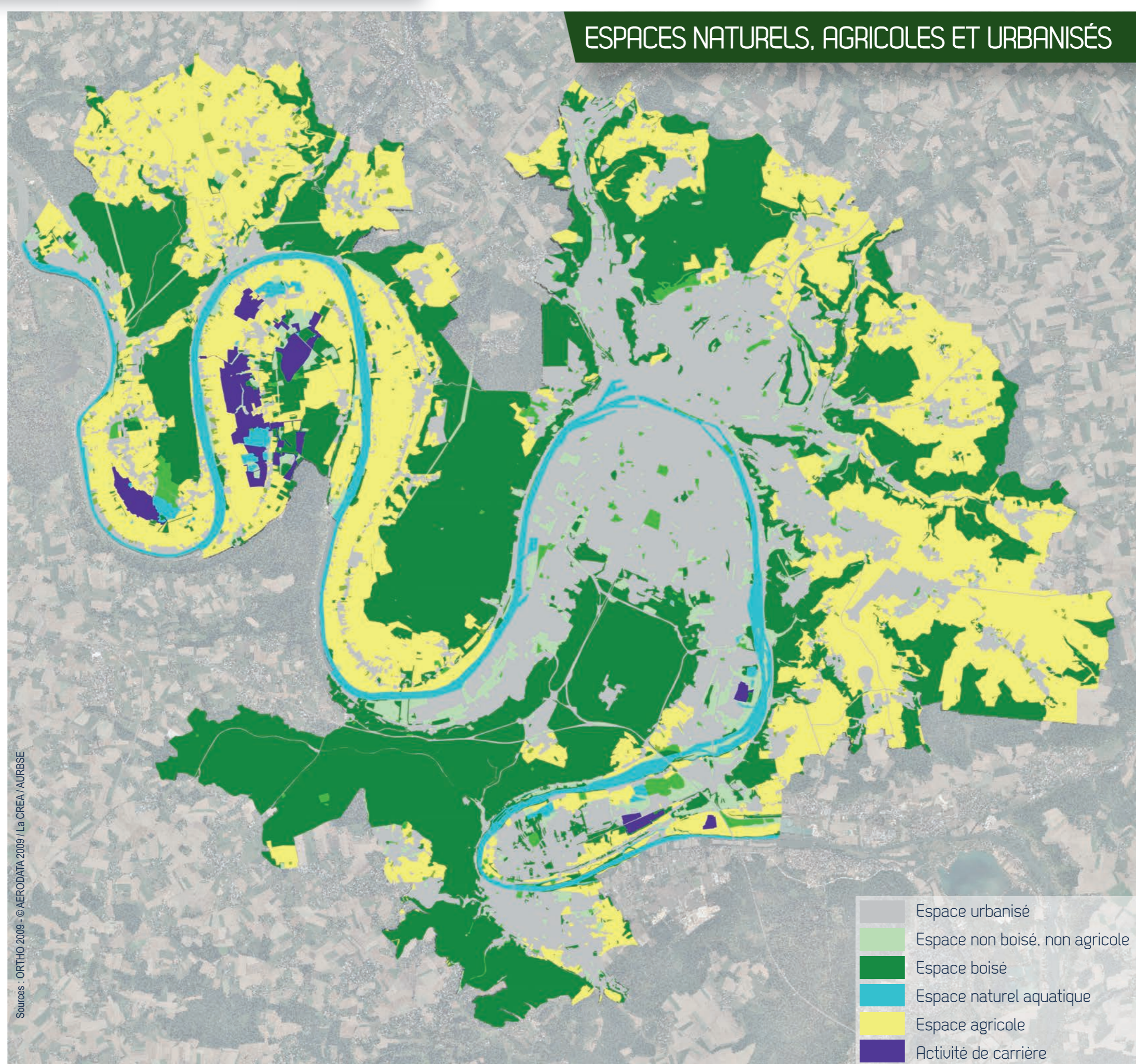
Document qui traduit chaque projet communal dans le respect des orientations du SCoT.





Les 3/4 du territoire sont constitués d'espaces naturels, agricoles et forestiers et 1/4 d'espaces urbanisés.

L'équilibre territorial suppose à la fois d'économiser la ressource foncière et de maîtriser le développement urbain. Dans ce contexte, les espaces sous-occupés ou en friches sont à valoriser (Eco-quartier Flaubert) et les opérations d'aménagement doivent garantir une gestion économe de l'espace.



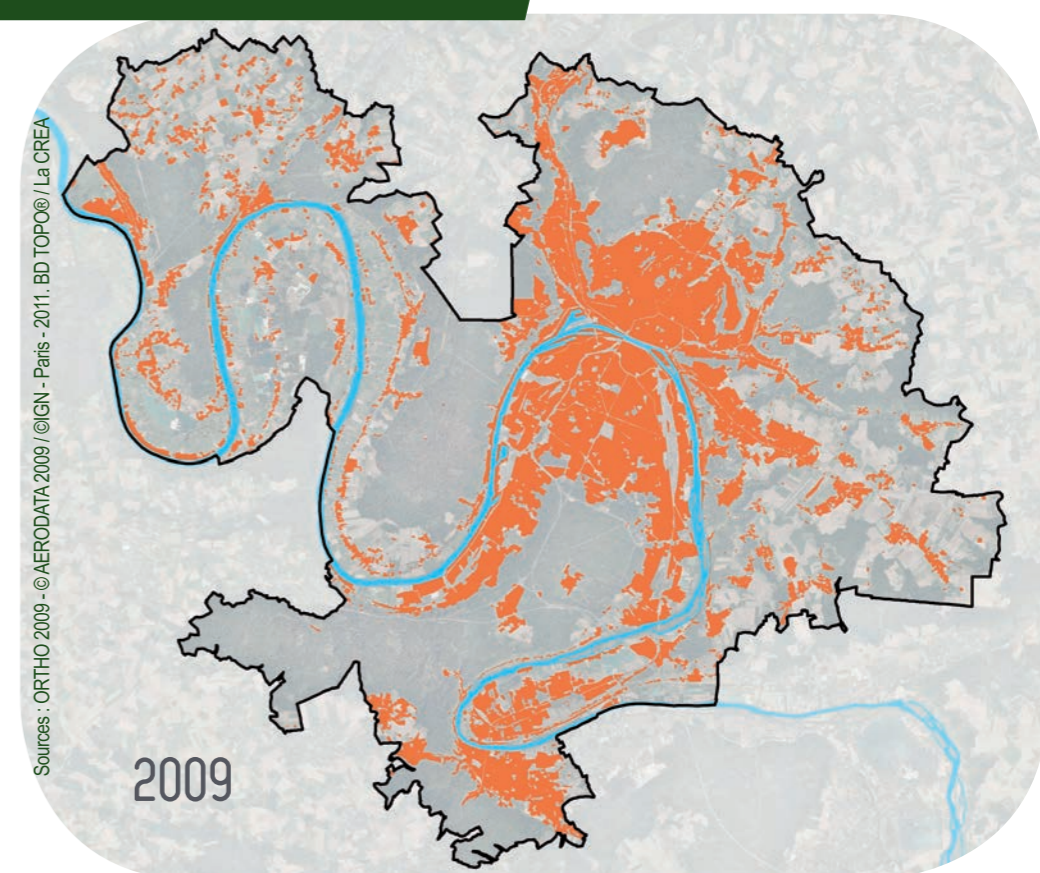
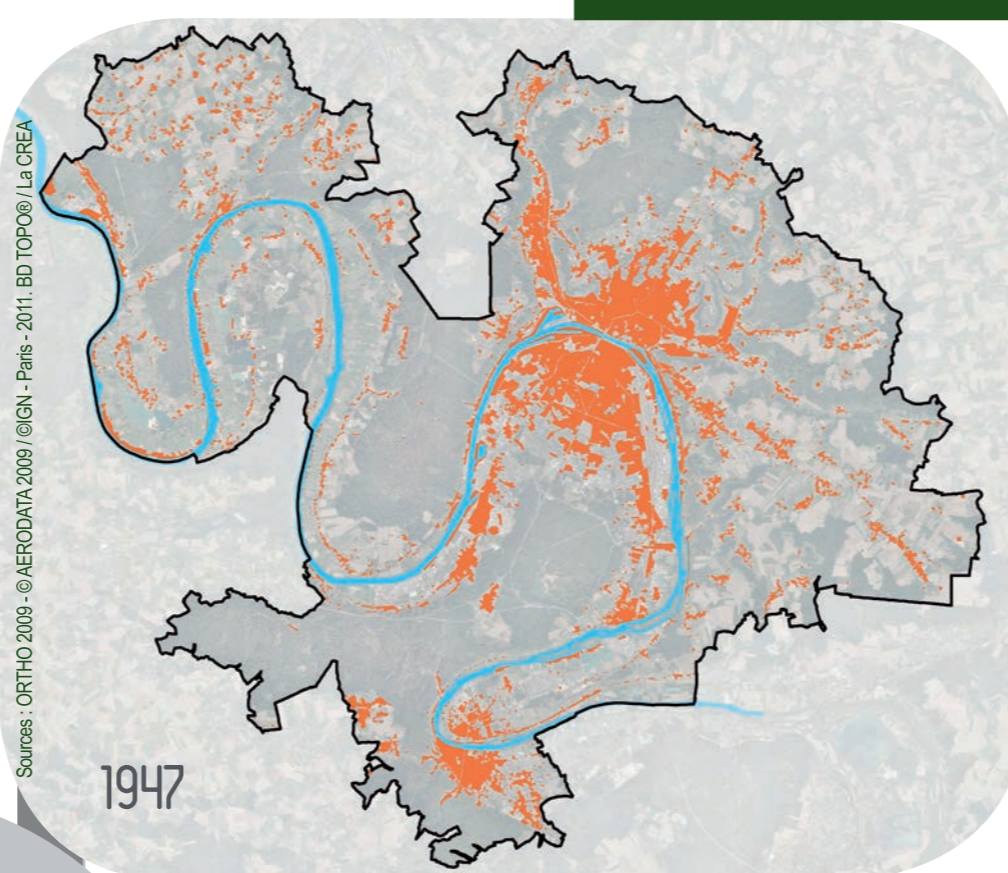
## UNE RESSOURCE À ÉCONOMISER

96 hectares consommés par an entre 1999 à 2009, sur des espaces agricoles (49%), des espaces naturels (38%) et des espaces boisés (13%), ces derniers bénéficiant de protections réglementaires.

## UNE ÉVOLUTION URBAINE À MAÎTRISER

L'évolution urbaine ces 10 dernières années s'est faite en faveur de l'habitat (54%), des activités économiques (26%), des axes routiers (5%), des équipements (6%) et autres espaces en cours d'évolution (9%).

## ÉVOLUTION DU TERRITOIRE BÂTI



## DENSITÉ DE L'HABITAT INDIVIDUEL, NOMBRE DE LOGEMENTS PAR HECTARE

5 logements / ha



10-15 logements / ha



35 logements / ha



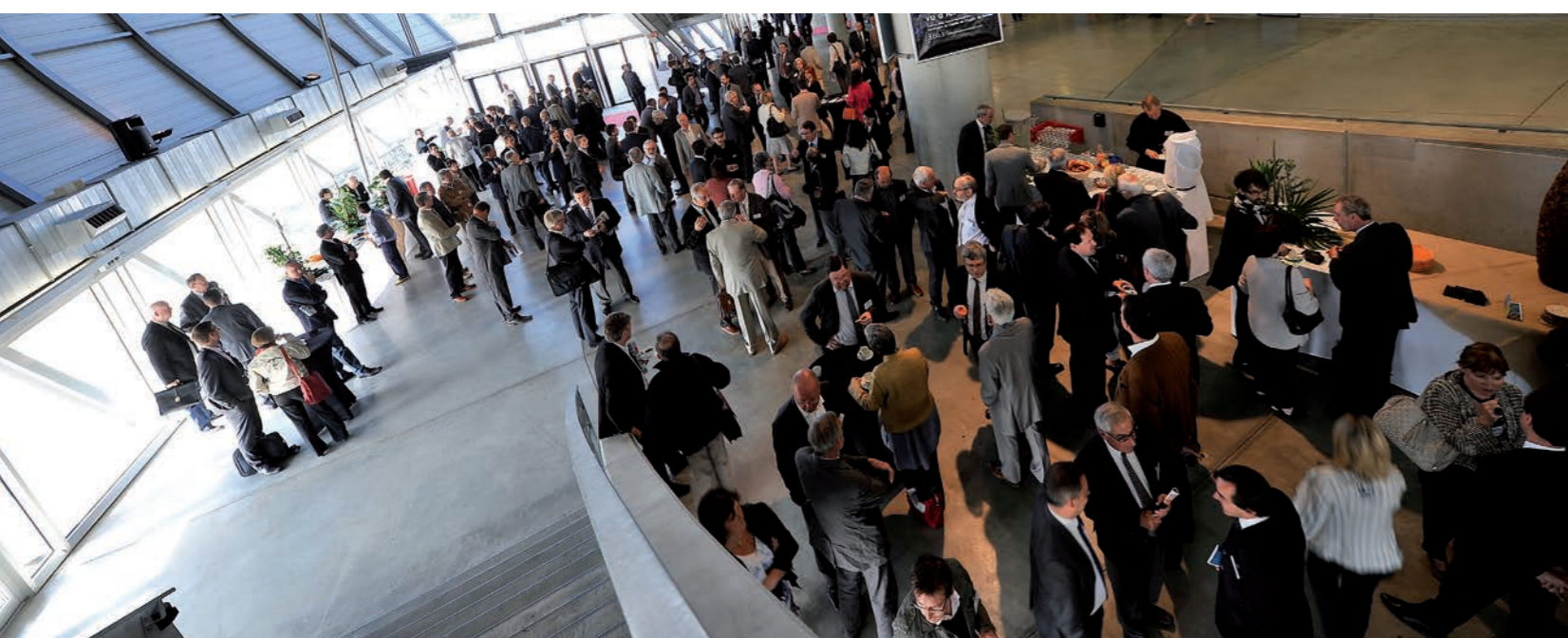
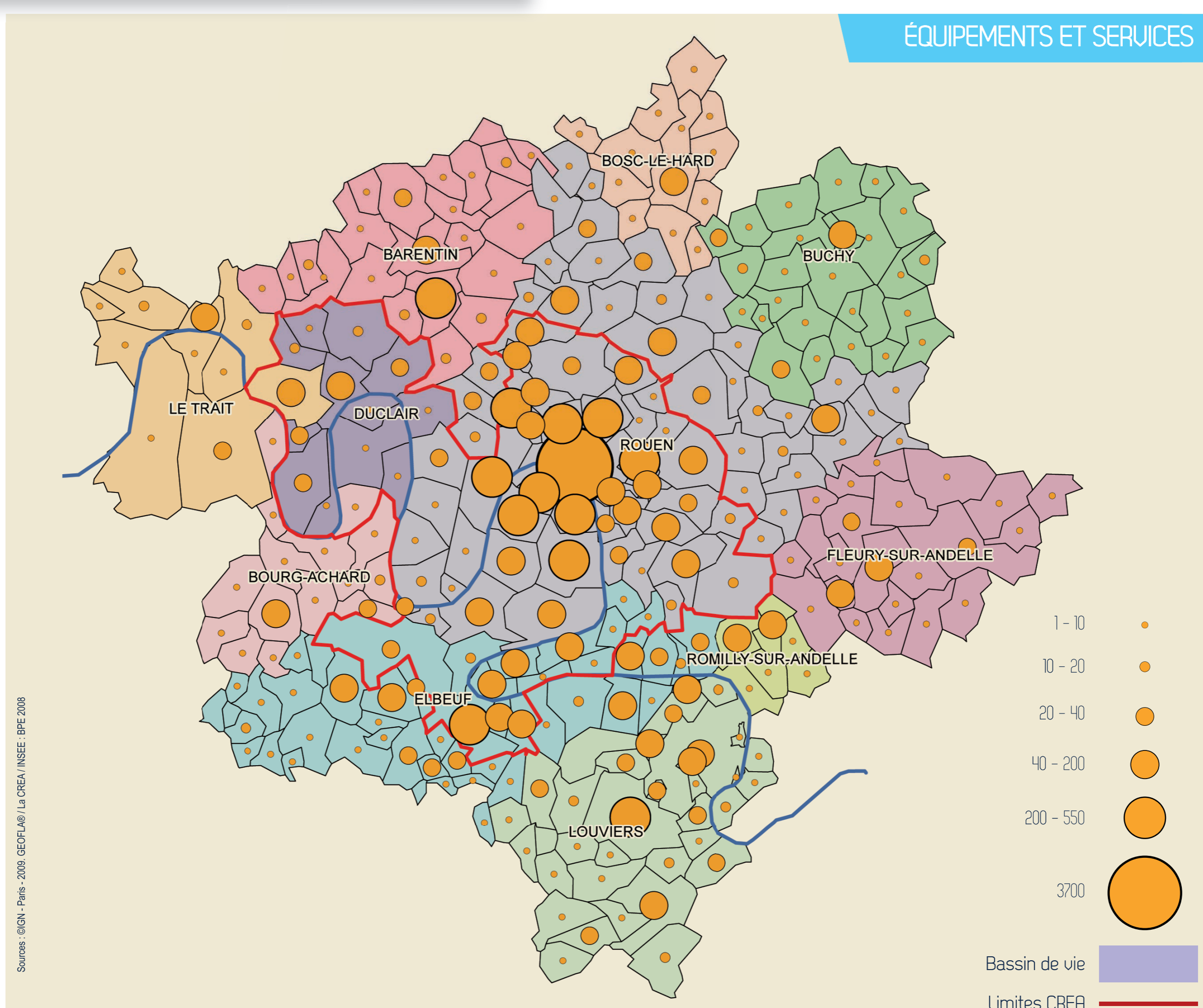




L'offre en équipements et services à la population est diversifiée et complète sur le territoire. Elle s'appuie sur le maillage des villes, bourgs et villages ruraux qui dépasse les limites de la CREA.



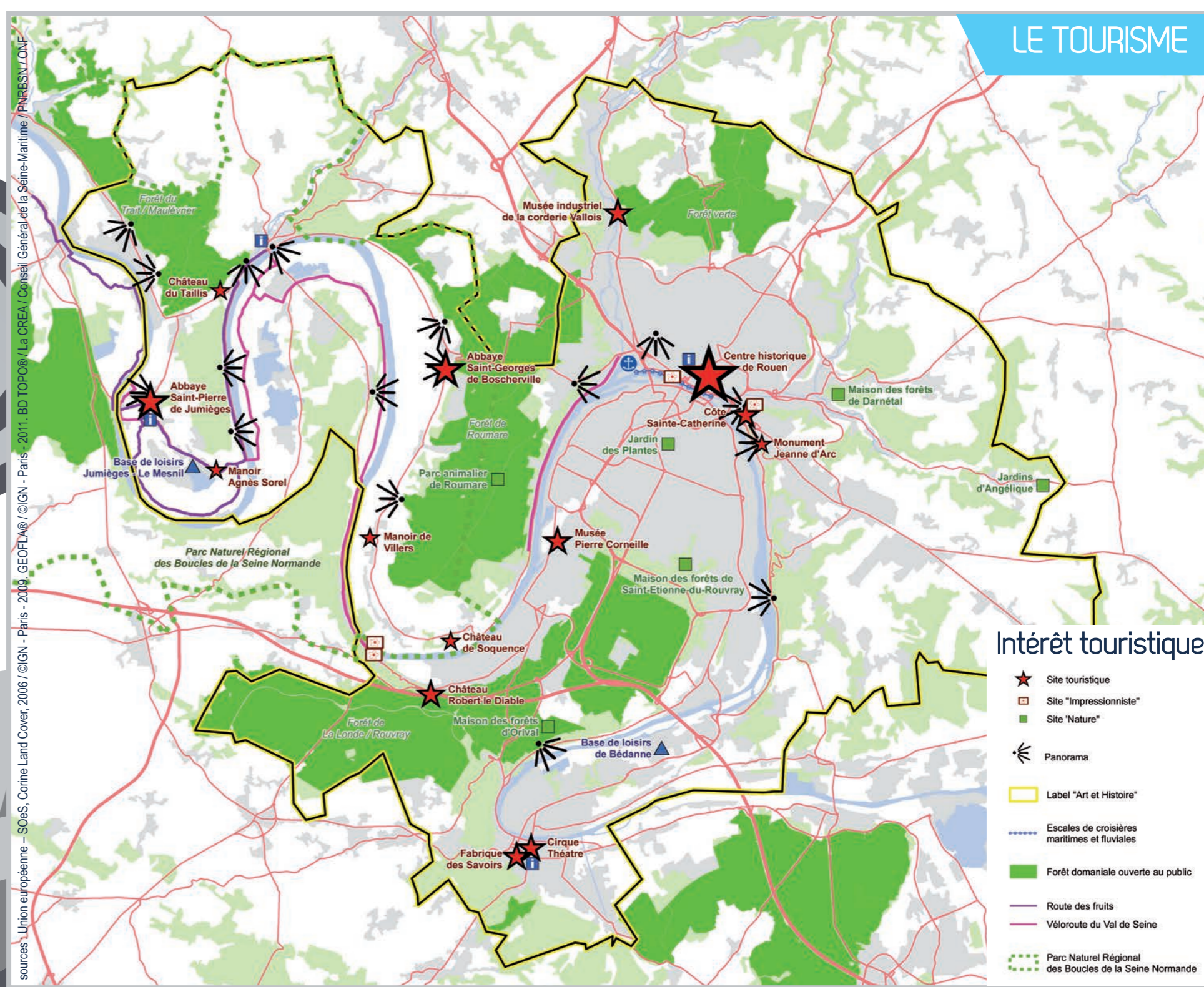
ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



## UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Une attractivité qui s'appuie sur une économie dynamique, la richesse de la vie culturelle et créative : Palais des sports Kindarena, cirque-théâtre, Fabrique des savoirs, 106 et h2O, CREA Expo... Elle est confortée par la présence d'équipements à fort rayonnement (universités et écoles, centre hospitalier...).

Le tourisme constitue également un élément d'attractivité majeur de notre territoire.



## Chiffres clés

5 millions de visiteurs fréquentent chaque année les forêts du territoire.

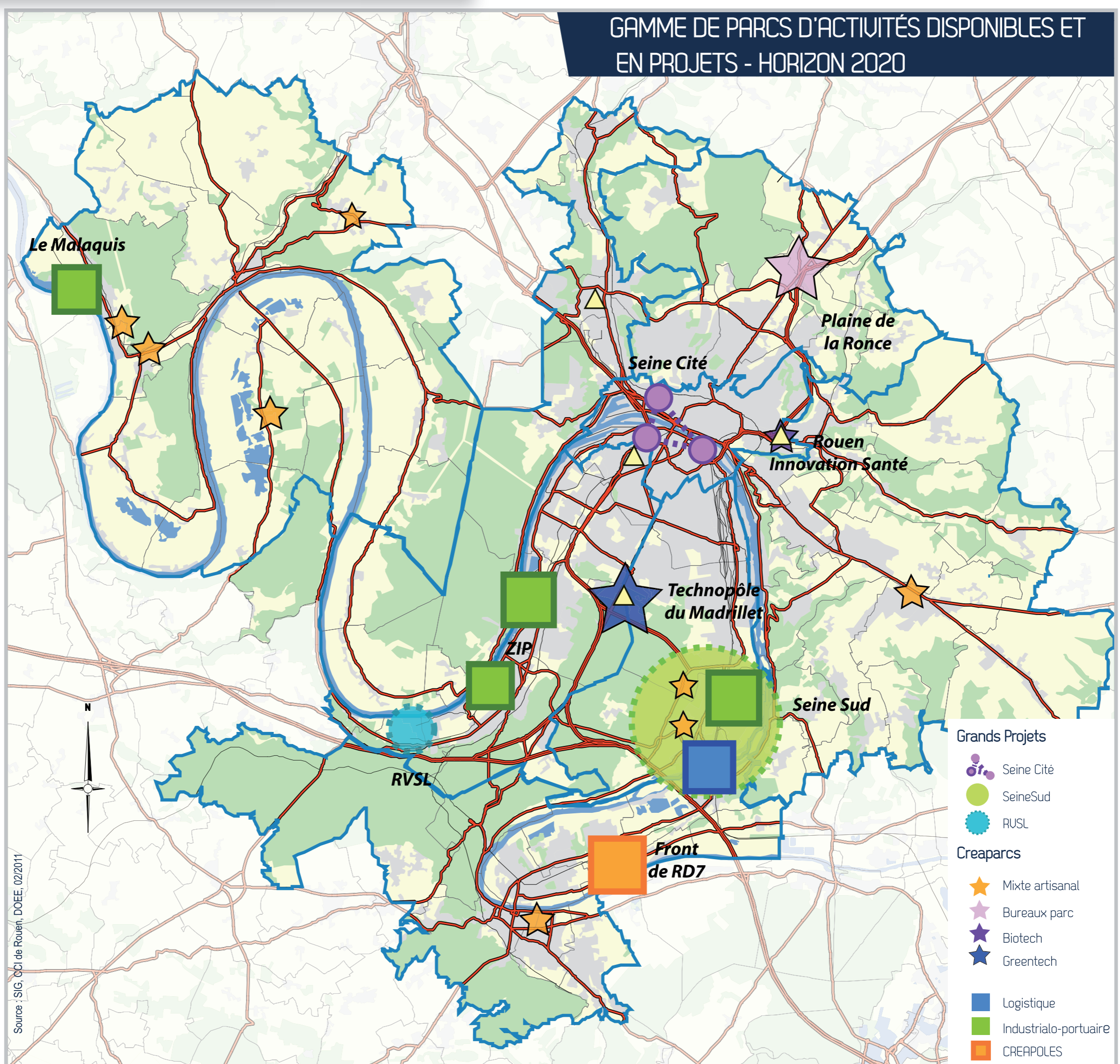






Le secteur tertiaire, en progression, représente aujourd'hui 78% de l'emploi, le secteur industriel emploie près de 15% des actifs.

L'armature commerciale du territoire est structurée autour de quatre pôles majeurs que sont les centres-villes de Rouen et d'Elbeuf, et les zones commerciales de Tourville-la-Rivière et Barentin.



## UN DYNAMISME PORTUAIRE

Port maritime, fluvial, d'estuaire... **le Grand Port Maritime de Rouen occupe un positionnement stratégique au sein du système portuaire français.** Spécialisé aujourd'hui dans les céréales, les produits pétroliers raffinés, les produits forestiers et papetiers, les produits agro-industriels, les colis lourds, les conteneurs sur les destinations Nord/Sud, etc., le port permet d'offrir au territoire une place portuaire compétitive.



## VERS UNE ÉCONOMIE D'EXCELLENCE

**4 pôles universitaires** : Saint-Etienne-du-Rouvray, quartier ouest de Rouen, quartier est de Rouen et Mont-Saint-Aignan.

**3 pôles de compétitivité** : Nou@log (logistique), la Cosmétique valley (chimie, pharmacie), Mou'éo (déplacements).

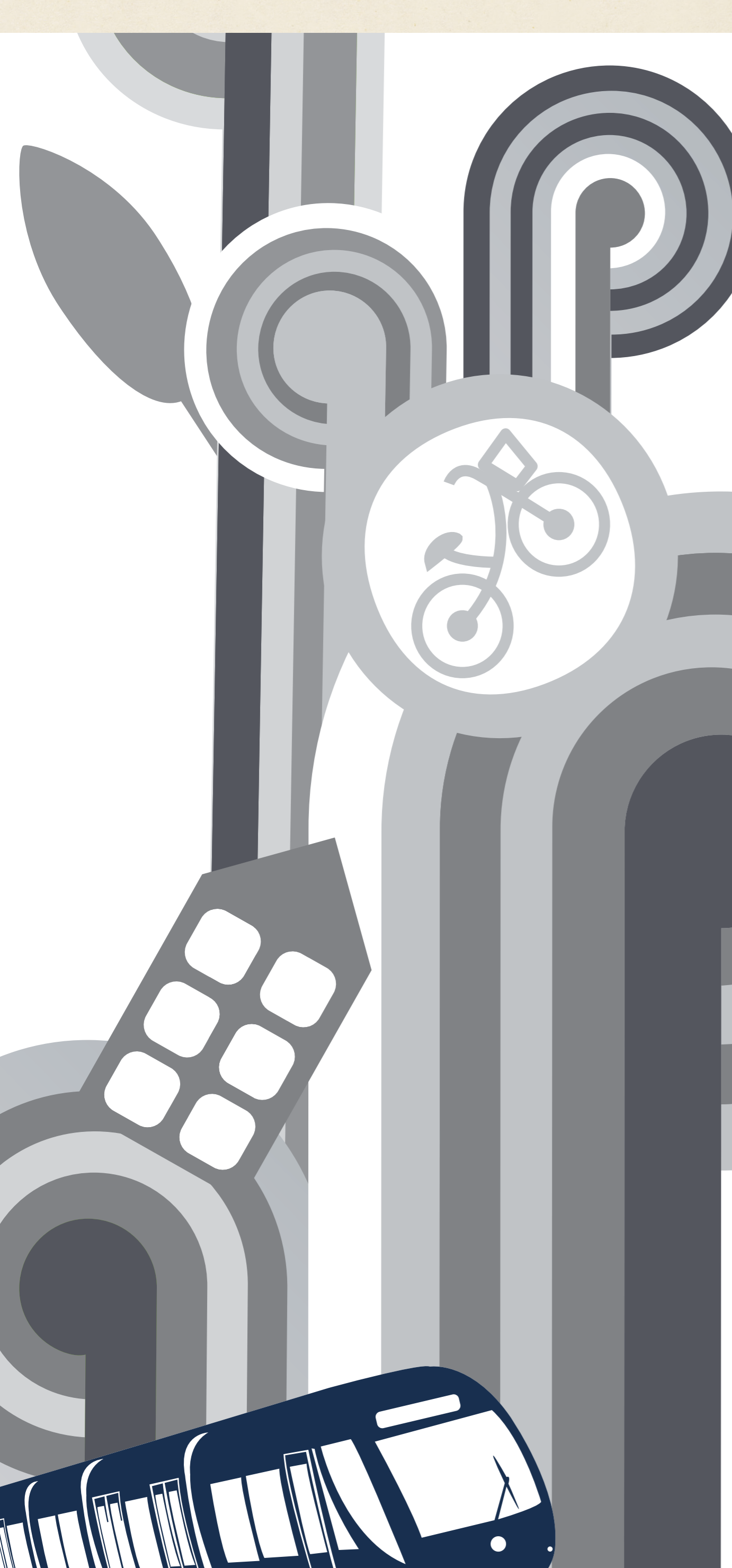
**Une spécialisation industrielle** grâce à des savoirs-faires spécifiques et des compétences innovantes : automobile, bois, métallurgie...

**Des projets** (Creaparc et Creapôles) pour une nouvelle attractivité dans les secteurs stratégiques.



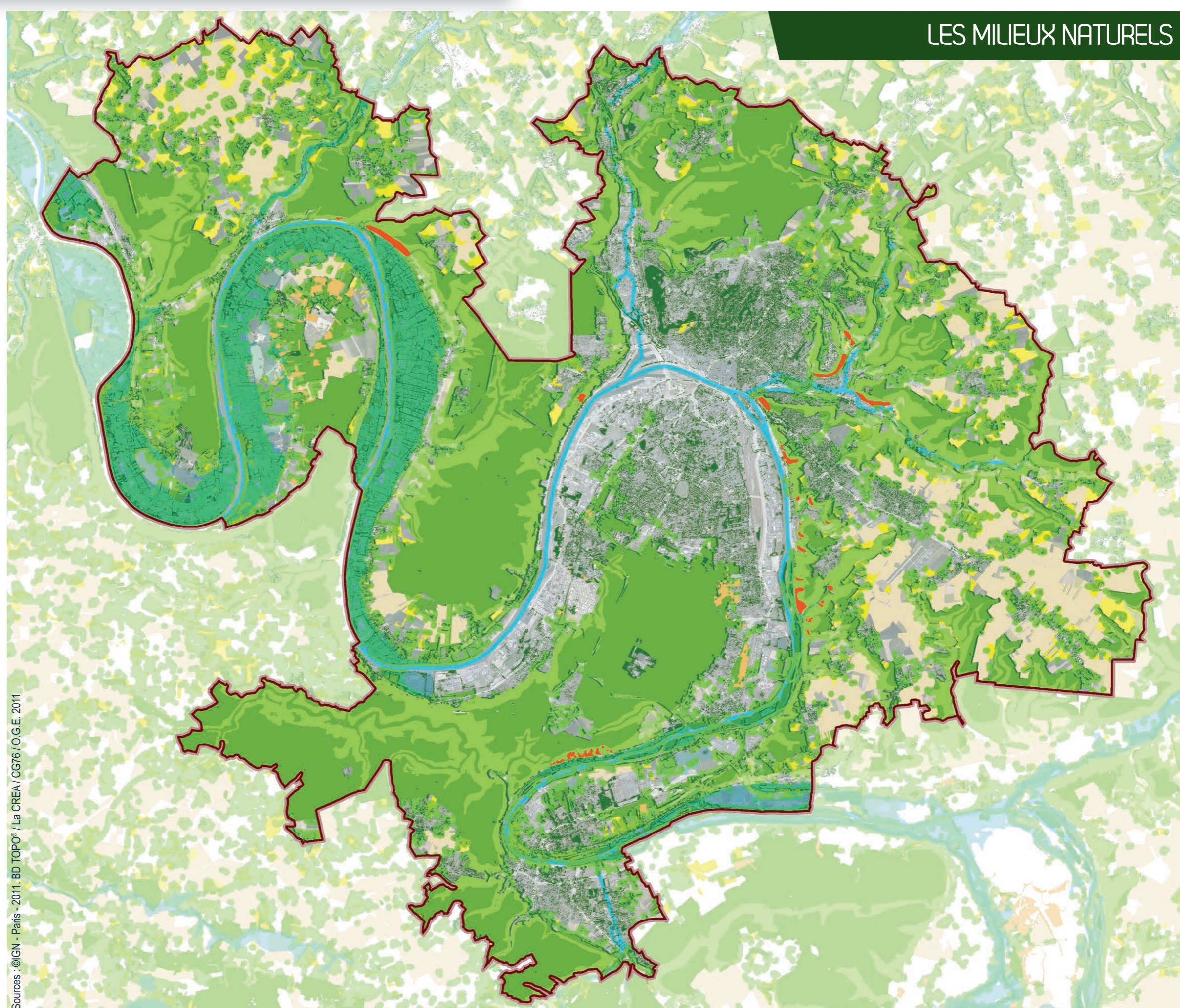
### Chiffres clés

- 228 830 emplois en 2008
- 1/3 des emplois de la région
- 35 000 étudiants





Le territoire de la CREA présente des enjeux environnementaux forts en matière de cycle de l'eau, de biodiversité, de qualité de l'air, de nuisances urbaines et de risques industriels. Ces enjeux sont à prendre en compte pour garantir un cadre de vie de qualité.



- Forêts
- Forêts sur pente
- Trame arborée en ville
- Terrasses alluviales de la Seine avec structures bocagères et réseau de prairies
- Mosaïque de haies, prairies, vergers
- Prairies
- Grandes cultures
- Végétations sur sable (pelouses landes) peu ou pas boisées
- Pelouses calcicoles

## FAVORISER UN TERRITOIRE SOBRE EN ÉNERGIE

Encourager et amplifier des actions de **maîtrise de l'énergie et des projets peu émetteurs en gaz à effet de serre** (habitat, transports...)

Développer une **mobilité alternative** à la voiture.

Valoriser le potentiel en **énergies renouvelables** (biomasse, éco-matériaux, géothermie...).

## CONCILIER AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

**Une Mosaïque d'espaces paysagers** : la Boucle d'Elbeuf, la Boucle de Rouen, les trois boucles aval de Rouen, la Boucle de Brotonne, les vallées affluentes de la Seine, le plateau de Caux, le Pays de Caux et le Roumois. Certains sites font l'objet de mesures d'inventaires et de protections spécifiques.

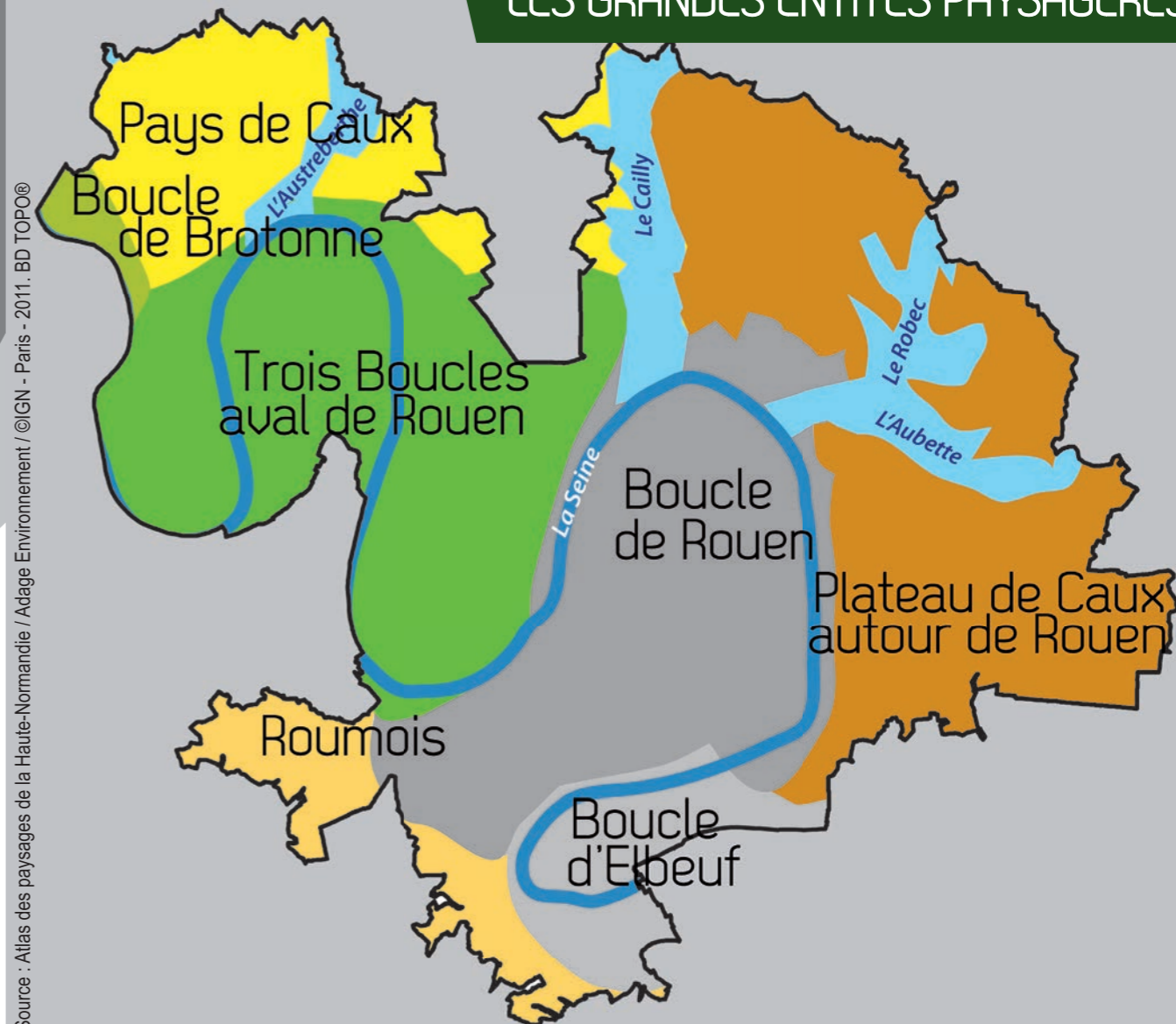
**Des risques naturels** (mouvements de terrain et inondations) connus et encadrés : 2 Plans de Prévention des Risques Inondations (PPRI) et 2 Plans d'Exposition aux Risques naturels (PER).

**Des risques technologiques** limités et maîtrisés : 5 Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), un risque généré par le transport de matières dangereuses.

**Un environnement sonore** impacté par les infrastructures de transports (routes, fer).

**Une gestion des ordures ménagères** complète : collecte sélective généralisée, en porte-à-porte et en apport volontaire (conteneurs, déchetteries).

## LES GRANDES ENTITÉS PAYSAGÈRES



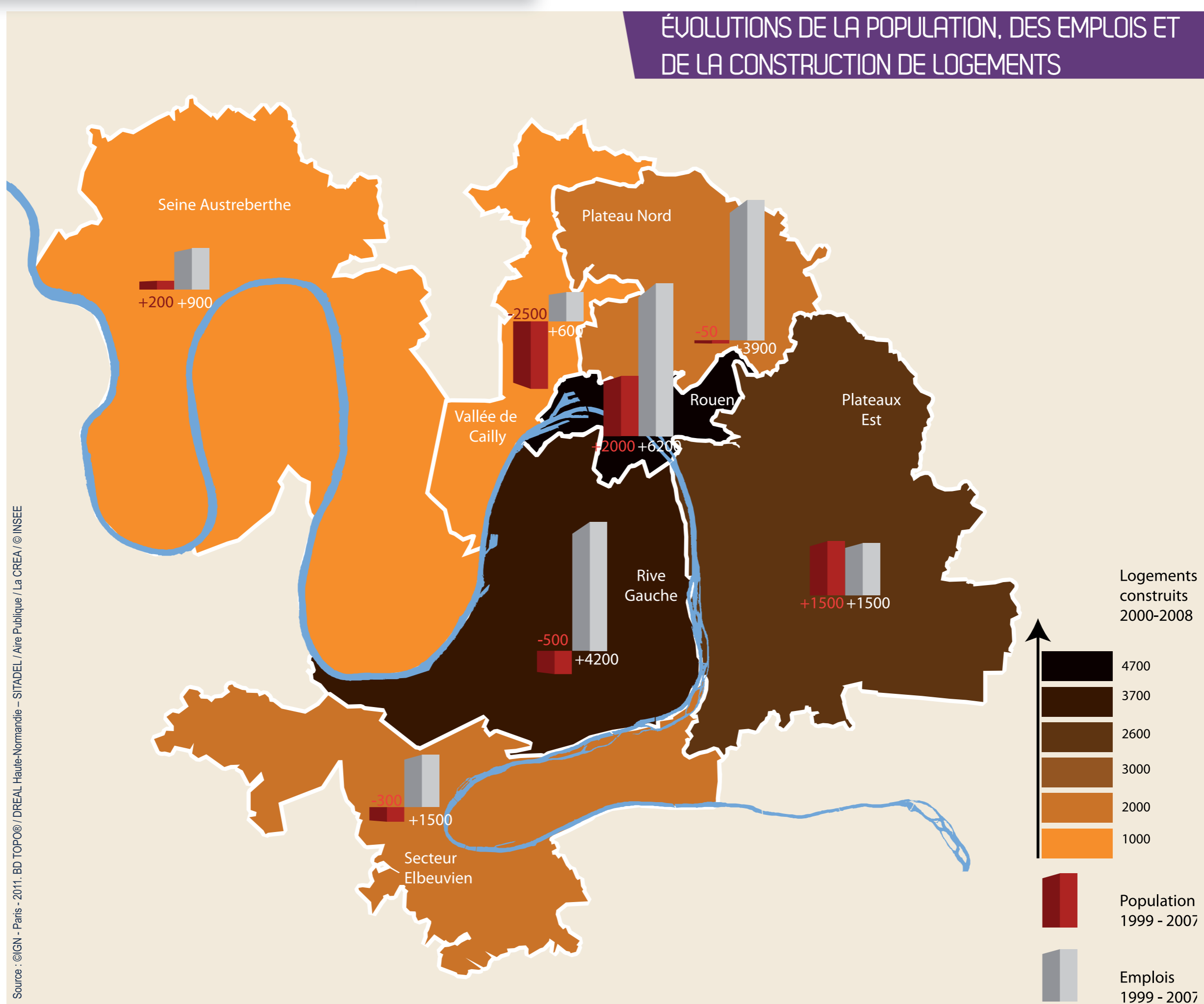
Source : Atlas des paysages de la Haute-Normandie / Atégis Environnement / ©IGN - Paris - 2011. BD TOP00







La population du territoire de la CREA est restée assez stable ces 10 dernières années mais le nombre de ménages a fortement augmenté. Un des enjeux majeurs du SCoT est d'offrir un parcours résidentiel complet et adapté aux familles et aux différentes périodes de la vie de chacun.



## MIXITÉ SOCIALE ET LOGEMENT

65 000 logements sociaux représentant 30 % des résidences principales.  
 4300 logements sociaux soutenus financièrement par la CREA entre 2007 et 2010.  
 80 % de type collectif.  
 Une présence plus forte des logements sociaux sur un axe Rouen/Rive Gauche/Secteur elbeuvien (+ de 70 % de l'offre).



## UN PARC VIEILLISSANT

75 % du parc de logements du territoire a été construit avant 1949.  
 Le parc de logements potentiellement indignes se concentre majoritairement sur le territoire elbeuvien, la Vallée du Cailly, Rouen, la Rive Gauche et Seine Austreberthe.  
 Améliorer l'attractivité des logements anciens constitue un enjeu fort pour la CREA (réhabilitation des logements, mixité sociale, performance énergétique)

### Chiffres clés

- 215 000 logements dont 65 000 logements sociaux
- 5 % des logements potentiellement indignes
- 44,6 % de propriétaires et 55,4% de locataires



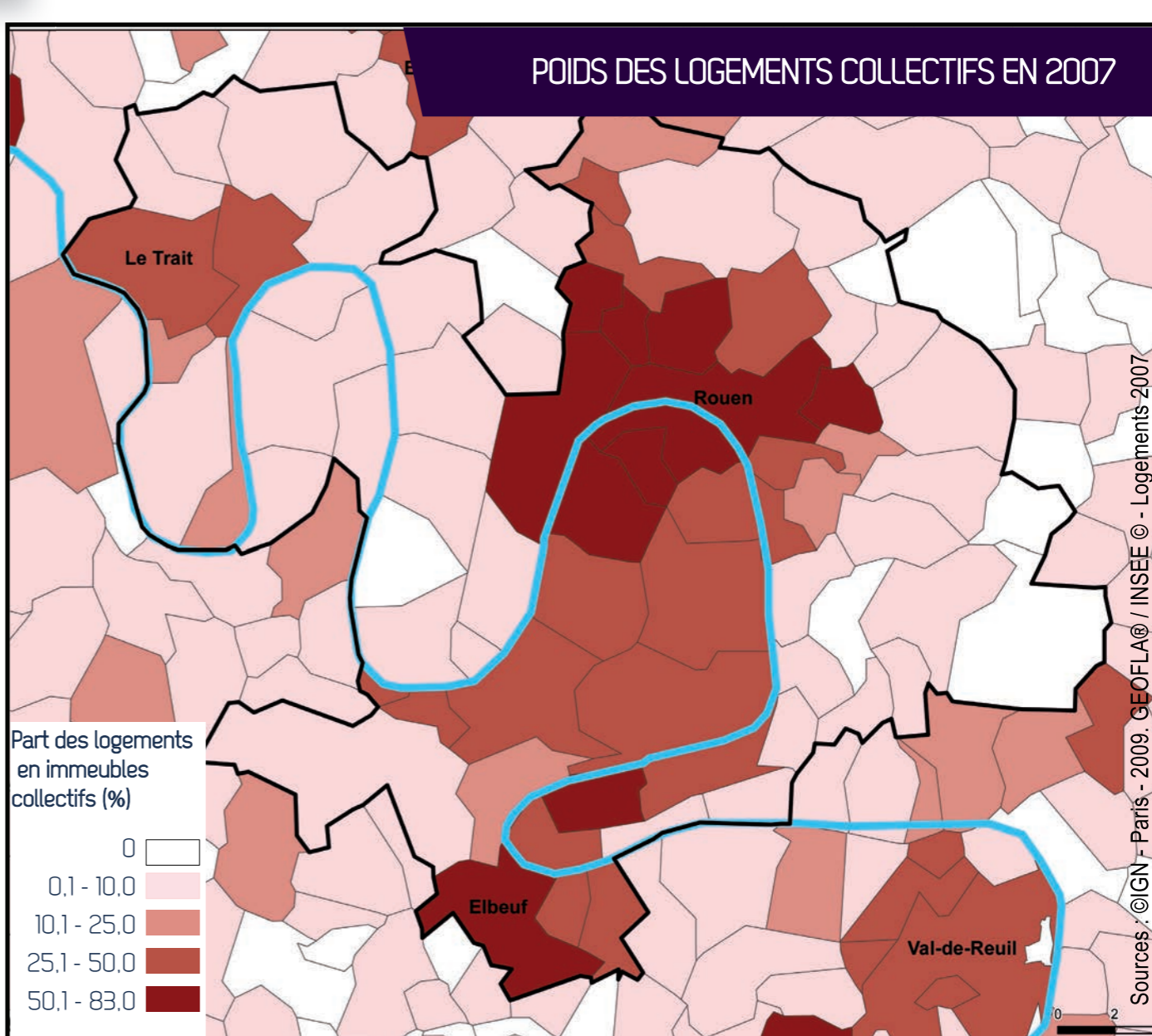
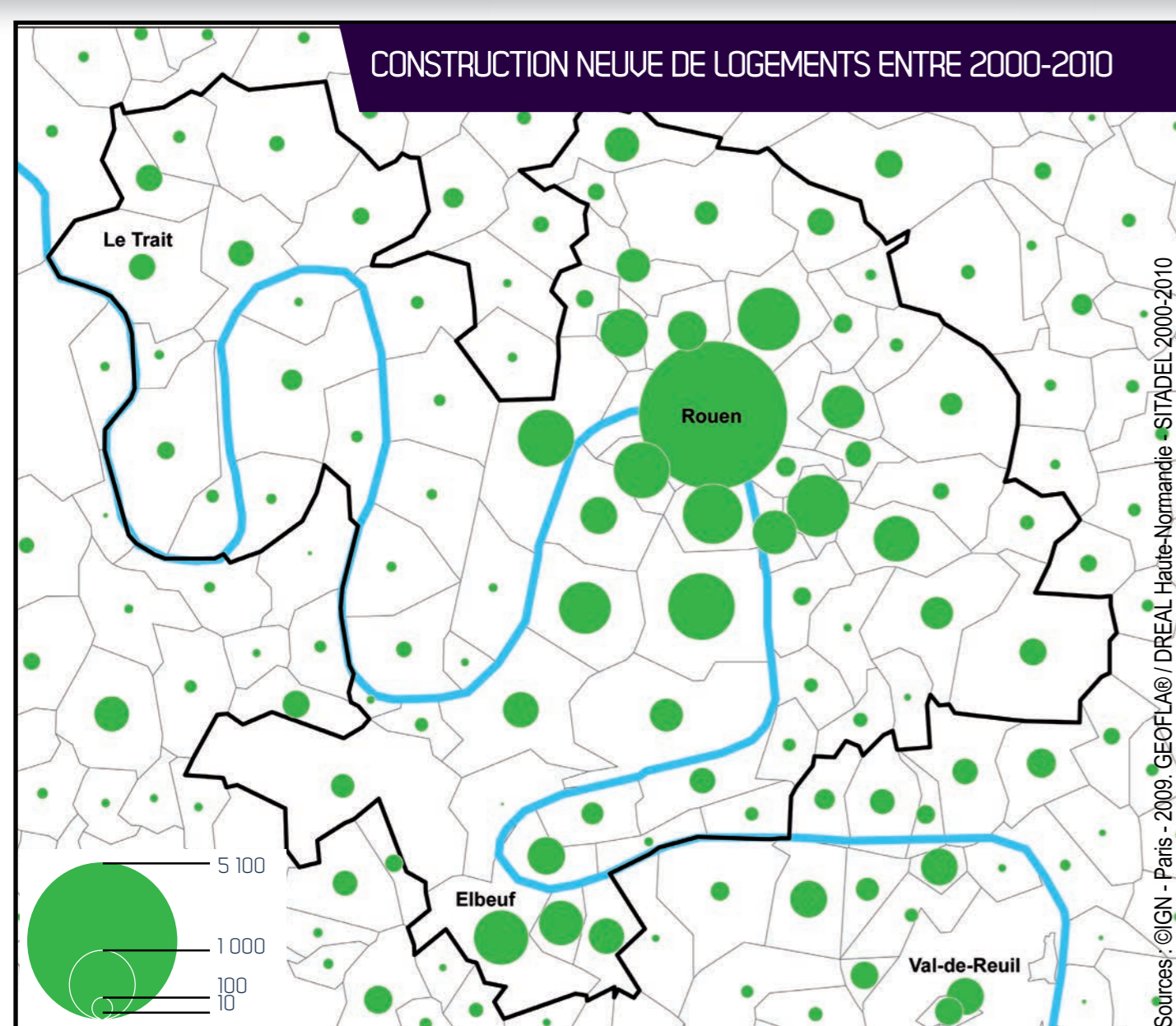




Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document de programmation des politiques de l'habitat. Il permet de définir un projet de développement de l'habitat sur une période de 6 ans (2012/2017). Il propose de construire des logements mieux répartis sur le territoire, des logements plus diversifiés et d'accompagner des opérations de rénovations (habitat indigne et réhabilitations thermiques).



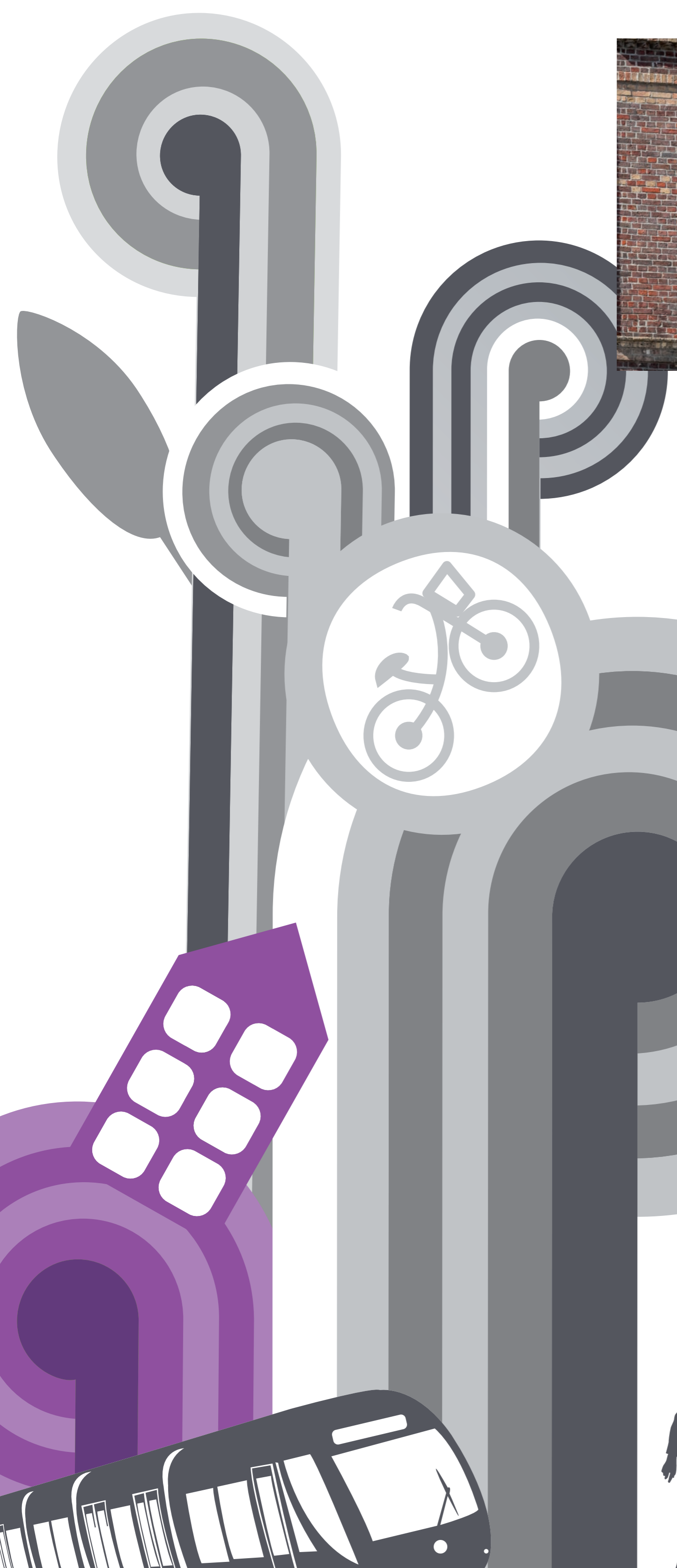
SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE



## UNE POLITIQUE DE L'HABITAT AMBITIEUSE

Le PLH prévoit la construction de **3 000 logements par an** pour la période 2012-2017 (actuellement 2000 logements sont construits par an), dont 30% de logements sociaux.

Cet objectif permettra de répondre aux **nouveaux besoins liés aux évolutions sociologiques et démographiques** : vieillissement de la population, décohabitation des jeunes, séparations et recompositions des familles.





Le territoire de la CREA est au carrefour de flux de circulations intenses de voyageurs et de marchandises, routiers, ferroviaires et fluviomaritimes. Cette situation privilégiée pose toutefois des difficultés : saturation sur certains axes routiers et ferroviaires, nuisances pour l'environnement et la santé (pollution atmosphérique, bruit).



## SE DÉPLACER AU QUOTIDIEN

1 600 000 déplacements journaliers sont effectués par les habitants de la CREA. 1 déplacement sur 4 se fait sur une distance de moins de 2 km et 1 sur 5 sur une distance de moins de 5 km.

Les déplacements se font majoritairement en voiture individuelle, en particulier pour les courtes distances, mais la part des déplacements en transports en commun augmente grâce à une offre de qualité et renforcée.

Les enquêtes montrent que les habitants sont favorables aux alternatives à la voiture.

## UNE MOBILITÉ TOUJOURS PLUS IMPORTANTE

Des déplacements plus nombreux : + 6% (entre 1996 et 2007)

De nouvelles motivations de se déplacer : 3/4 des déplacements se font en dehors du travail

Des déplacements tout au long de la journée, au-delà des heures de pointe



## LES ENJEUX

Ces constats ont amené à fixer les principaux enjeux en matière de déplacements urbains :

Assurer la cohérence entre la mobilité et le développement urbain

Développer l'usage des transports en commun

Mener une réflexion sur le transport de marchandises et les politiques de livraison

Repenser l'équilibre des différents modes de déplacements pour un partage harmonieux et convivial de l'espace public urbain

Faciliter la mobilité des périurbains



## Chiffres clés

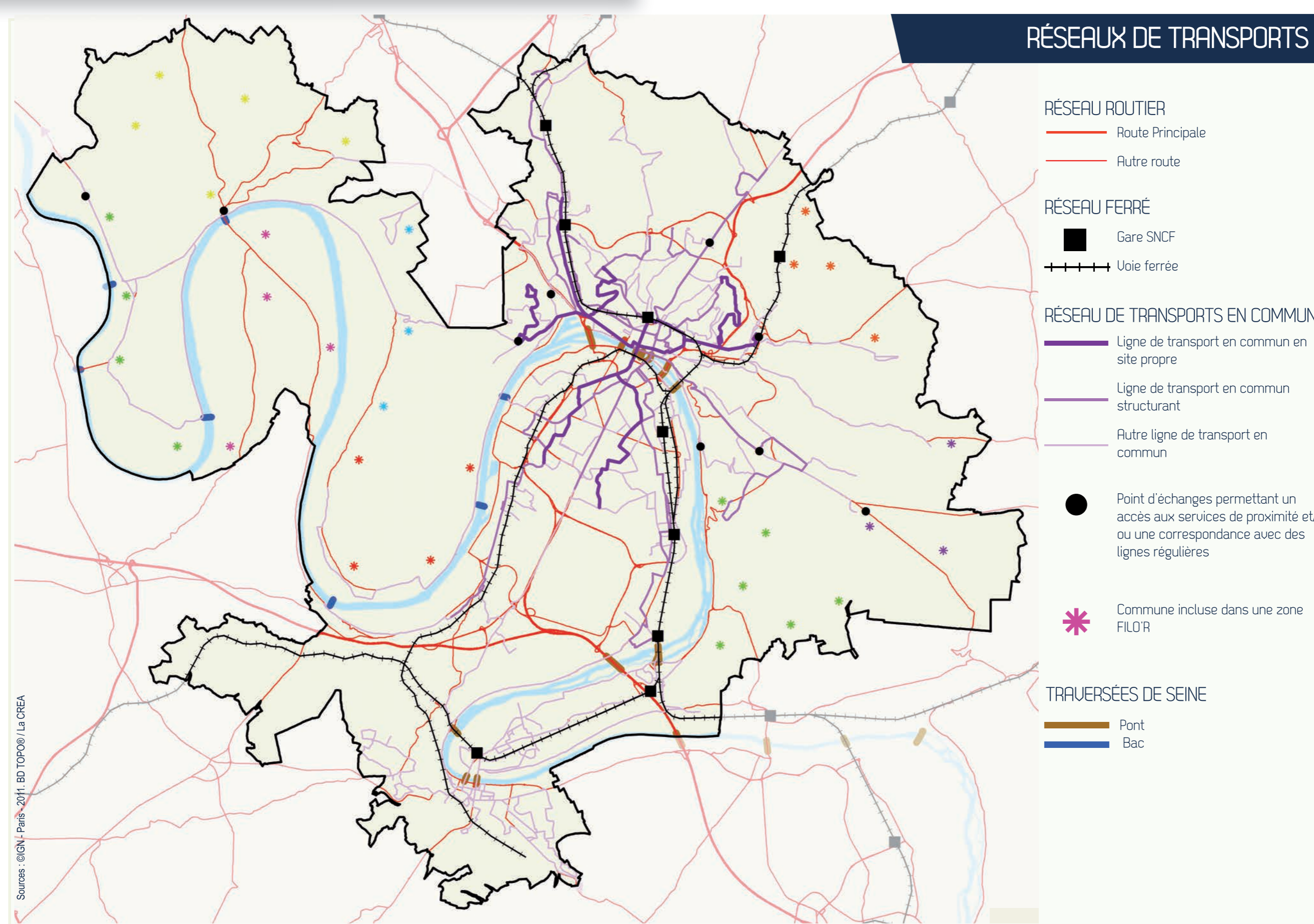
Le temps moyen parcouru entre le domicile et le travail est de :

- \* de 18 à 32 minutes en voiture
- \* de 2 à 17 minutes à pied
- \* de 13 à 54 minutes en transports en commun





Le Plan de Déplacements Urbains (PDU), document de planification des déplacements, est en cours de réalisation. Il permet de définir un projet global d'aménagement du territoire, d'organiser les réseaux de transports en commun et de favoriser les modes doux (marche, vélo).



## TRANSPORTS EN COMMUN

47 500 000 voyages sont estimés par an dans les transports en commun. La desserte sur le territoire est diversifiée :

- 33 lignes de bus régulières
- 35 lignes de bus à vocation scolaire
- 3 lignes TEOR, Transport Est Ouest Rouennais
- 2 lignes de Métrobus
- 3 lignes pour le Noctabus
- 7 lignes de taxis collectifs

En juillet 2011, le réseau a été renforcé par Filo'R, transport sur un coup de fil (8 zones - 448 arrêts)



## MODES DOUX

Si le territoire connaît une augmentation des déplacements doux, notamment dans les centres-villes (480 000 déplacements à pied et 20 000 en vélo), les efforts en faveur du maillage cyclable, des circulations piétonnes et du partage de la voirie doivent être renforcés.



## DES PROJETS

Des projets sont en cours pour améliorer la qualité de service des transports collectifs : mise en service de nouvelles rames de tramway plus grandes dès l'été 2012, renforcement de la ligne 7 (liaison entre le plateau nord, le centre-ville de Rouen et la rive gauche) avec sur certains tronçons des voies réservées aux bus aménagement de stations (Saint-Sever, Boulingrin et Technopôle)...

Des projets d'infrastructures portés et financés par l'Etat et les Collectivités territoriales qui auront un impact en termes de déplacements dans l'agglomération :

- Projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie / Nouvelle Gare à Rouen
- Raccordements définitifs du Pont Flaubert
- Projet de liaison A28-A13-Contournement Est de Rouen
- Projet de franchissement routier de la vallée du Cailly

